



COMITÉ DU 1^{ER} AVRIL 2019 A 18H30

COMPTE-RENDU

Le 1^{er} avril 2019 à 18h30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du Ru de Gally, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, situés 12 rue Mansart à Versailles, sous la Présidence de M. Denis FLAMANT

Sont présents :

Communauté de Communes Gally Mauldre

- Chavenay : M. Denis FLAMANT, M. Jérôme COTIGNY
- Feucherolles : Martines BRASSEUR
- Saint-Nom-la-Bretèche : M. Bernard PARFAIT (suppléant)

Communauté de Communes Cœur d'Yvelines

- Beynes : M. Jean-Michel LHERBIER
- Thiverval-Grignon : Mme Catherine LANEN, Mme Laurence VAUVERT (suppléante)

Communauté d'Agglomération SQY

- Villepreux : M. Stéphane MIRAMBEAU, Mme Sylvie SEVIN-MONTEL

Communauté d'Agglomération VGP

- **Bailly** : M. Claude JAMATI, M. Alain LOPPINET
- **Fontenay-le-Fleury** : M. Lionel CARASSIC, M. Alain SANSON, M. Yves TRAUGER
- **Le Chesnay** : M. Philippe BRILLAULT, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Jean-Christophe LAPRÉE, M. Denis LE BARS
- **Noisy-le-Roi** : Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Marc TOURELLE
- **Rennemoulin** : M. Arnaud HOURDIN, M. Xavier MONSAINGEON
- **Rocquencourt** : M. Jean-Philippe BARRET
- **Saint-Cyr-l'École** : M. Jean-Claude CHAMAYOU, M. Bernard DEBAIN, M. Daniel QUINTARD, Mme. Rachida DJAOUANI (suppléante)
- **Versailles** : M. François-Gilles CHATELUS, M. Nicolas FOUQUET, M. Gwilherm POULLENEC, Mme. Martine SCHMIT, M. Xavier GUITTON (suppléant)

Absents excusés : M. Adriano BALLARIN, Mme Agnès TABARY, M. Maurice PERRAULT, M. Gontran de VILLELE, M. Bertrand CHANZY, M. Gilles HOCQUET, Mme. Liliane BAYANO, Mme Françoise BEAULIEU, M. Philippe HURE, Mme. Corinne RICAUD, M. Emmanuel TETU, M. Stéphane GORCE, M. Jérôme DUVERNOIS, Mme Sonia BRAU, M. Aymeric ANGLES, M. François LAMBERT, M. Erik LINQUIER, M. Emmanuel LION, M. Marc NIZAN.

A donné pouvoir : M. Jérôme DUVERNOIS à M. Marc TOURELLE

Assistaient également : Laurence BRÉUS Directeur Général, Yasmine MERLEAU Ingénieur milieux aquatiques, Emmanuelle-Hélène MONTET, Responsable administratif.

Tous les débats de l'assemblée sont enregistrés et mis à disposition du public.

Le Quorum étant atteint, M. Denis FLAMANT, Président, ouvre la séance à 18h30.

M. Denis FLAMANT souhaite la bienvenue.

Procès-verbal du comité du 14 janvier 2019

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques. Aucune remarque n'est formulée.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président annonce les délibérations présentées et le point information des travaux en cours et de l'entretien du Ru de Gally.

2019/04 : Approbation du périmètre de fusion et des projets de statut SMAERG, SIAVGO, HYDREAULYS

Le Comité

Après en avoir délibéré, à la majorité

28 Pour

4 Abstentions

0 Contre

APPROUVE le projet de fusion entre SMAERG, SIAVGO et HYDREAULYS.

APPROUVE le projet de périmètre et le projet de statuts du futur syndicat.

AUTORISE Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution du projet de fusion.

2019/05 : Compte de gestion de l'exercice 2018

Le Comité

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion 2018 du SMAERG établi par le Comptable Public.

2019/06 : Compte administratif de l'exercice 2018

Le Comité
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

CONSTATE que la comptabilité du Syndicat est identique aux écritures du Comptable Public conformément au certificat joint.

ARRÊTE les résultats définitifs tels qu'ils sont résumés dans la balance générale jointe.

ADOpte le Compte Administratif du SMAERG pour l'exercice 2018.

2018/07 : Affectation du résultat 2018

Le Comité
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

CONSTATE que la balance générale du compte administratif 2018 fait ressortir un excédent de fonctionnement de 888 911,83€ et un excédent d'investissement de 645 154,26€ (reste à réaliser de -6 900€ inclus)d'où un excédent global de 1 534 066,09€.

DÉCIDE d'affecter le résultat de la section d'investissement et de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2018 s'élevant à la somme de :

- En recettes d'investissement au compte 001 (résultat d'investissement reporté) pour 625 054,26€.
- En recettes de fonctionnement au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) pour 888 911,83€.

2018/08 : Décision Modificative n°1

Le Comité,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°1 au budget 2019, telle que détaillée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Montant
002	résultat de fonctionnement reporté	888 911,83 €
TOTAL		888 911,83 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement				
Chapitre	Libellé	DM1	Restes à réaliser	Total
23	Immobilisations en-cours (2318)		6 900,00 €	6 900,00 €
TOTAL		0,00 €	6 900,00 €	6 900,00 €

Recettes d'investissement				
Chapitre	Libellé	DM1	Restes à réaliser	Total
001	Résultat d'investissement reporté	625 054,26 €		625 054,26 €
16	Emprunts et dettes assimilées (1641)	-413 024,00 €		-413 024,00 €
TOTAL		212 030,26 €	0,00 €	212 030,26 €

Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché le 9 avril 2019.

Denis FLAMANT
Président du SMAERG